

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2020

PRESENTS : Mme Laurence DUMAS, MM. Serge CHARLERON, Jean DUROUX, Jean-Pierre LALLET, Patrick DUCLAUX, Philippe DAYMARD, Hubert MIERMONT, Sébastien LAFARGE

ABSENTES EXCUSEES : Mmes BREUIL Nicole et PAGET Paulette

ORDRE DU JOUR

- **Travaux d'aménagement de la traverse de Rolière** : Une étude a été menée et démontre la nécessité d'effectuer des travaux d'aménagement de la traverse de Rolière, tant au niveau de la voirie que des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales. C'est le cabinet d'études SAUNAL CROS d'Aurillac qui est en charge de ce dit dossier. Une consultation des entreprises va être lancée afin de prévoir la réalisation de cette opération à partir du printemps 2020.
- **Approbation de la numérotation des voies** : Conformément aux exigences actuelles (meilleur repérage pour les services de secours et autres, installation de la fibre optique, etc) une longue réflexion a été menée avec le groupe La Poste afin procéder à la dénomination et à la numérotation des voies communales. Accord est donné à l'unanimité. La population rilhacoise sera informée au cas par cas de la nouvelle adresse les concernant, une fois l'ensemble des démarches administratives entérinées.
- **Présentation d'une demande d'aide exceptionnelle** : Il a été décidé d'accorder une aide de 500 € à une jeune administrée de la commune qui est inscrite sur les listes ministérielles de haut niveau, afin de lui permettre de réaliser de nombreux déplacements induits par sa pratique sportive.
- **Approbation des nouveaux statuts d'AGEDI** : AGEDI est le prestataire de logiciels informatiques de notre collectivité. Ce syndicat mixte a revu ses statuts et sollicite l'ensemble de ses membres pour les approuver : chose est actée.
- **Questions diverses** :
 - Le recensement de la population est en cours. Le Conseil Municipal remercie l'ensemble de la population pour l'accueil à réserver à l'agent recenseur.
 - Un poteau d'éclairage public a été endommagé à La Martine suite à un épisode de fort coup de vent. Une déclaration a été établie auprès de notre compagnie d'assurance et un devis pour son remplacement a été demandé.
 - La campagne de ramassage des encombrants de l'automne 2019 donne un bilan satisfaisant. Cela a coûté 3115 € à la collectivité.

L'ensemble des délibérations peut être consulté à la mairie.

Le Maire,
Laurence DUMAS

